

**RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : Le 29 juin 2020

Heure : 18h45 à 21h30

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Jean-Yves McGraw	Maire suppléant
	Ginette Brideau Kervin	Conseillère
	Brian L. Comeau	Conseiller
	Philippe Ferguson	Conseiller
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
Est absent :	Jolain Doiron	Conseiller
Sont présents :	Daniel Hachey	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

La réunion débute à 18h45.

1. MOT DE BIENVENUE.

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h45 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Étant donné la pandémie du COVID-19, la présente réunion se fait sans la présence du public, mais avec une diffusion audiovisuelle.

2020-027-CP Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyé de Philippe Ferguson que le point « Lettre de la Commission de la Bibliothèque municipale de Tracadie » soit retiré de l'ordre du jour et proposé et qu'elle soit étudiée dans une réunion en huis clos. **ADOPTÉE.**

2020-028-CP Proposé par Philippe Ferguson, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec le retrait du point « Lettre de la Commission de la Bibliothèque municipale de Tracadie » et l'ajout des points 4.1 « Rue Dylan » et 4.2 « Surfaceuse ». **ADOPTÉE.**

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.

- Aucun.

3. POINTS DE DISCUSSIONS.

3.1 Politique sur les communications.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente l'ébauche d'une politique sur les communications pour la municipalité. Après l'étude de cette ébauche, les membres du comité proposent certains ajouts à la politique. Suite aux ajouts proposés, l'administration municipale doit préparer une nouvelle version de la politique avec les changements et présenter celle-ci lors d'une prochaine réunion du comité Plénier.

3.2 Plan rural – Autorisation du conseil municipal.

Pour information et suivi.

Suite à une demande d'un propriétaire et de la CSRPA, le comité étudie une demande pour l'aménagement d'un bâtiment sur l'allée privée Zachary conformément à l'article 98 du plan rural. L'administration municipale informe le comité de l'état actuel de l'allée Zachary et de l'intention du propriétaire de mieux aménager cette allée par rapport à l'article 98 du plan rural.

2020-029-CP Proposé par Philippe Ferguson, appuyée de Réaldine Robichaud QUE l'administration municipale informe le demandeur que la Municipalité est prête à donner son accord en vertu de l'article 98 du Plan rural advenant que le propriétaire aménage son accès aux normes de la municipalité ». **ADOPTÉE.**

2020-030-CP Proposé par Brian L. Comeau, appuyée de Chantal Mazerolle QUE l'administration municipale informe tout nouveau demandeur que la municipalité est prête à donner son accord en vertu de l'article 98 du Plan rural advenant que ledit propriétaire aménage son accès aux normes de la municipalité. **ADOPTÉE.**

3.3 Modifications proposées au plan rural.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente plusieurs changements proposés au plan rural par la Commission des Services régionaux de la P. A. Ces changements concernent surtout des corrections ainsi que la hauteur des bâtiments accessoires.

2020-031-CP Proposé par Philippe Ferguson, appuyée de Réaldine Robichaud QUE l'administration municipale entame les procédures dans une prochaine réunion ordinaire afin de faire les modifications nécessaires au plan rural de la municipalité tel que recommandé par la Commission des Services régionaux de la P. A.

ADOPTÉE.

3.4 Approbation d'un lotissement avec une section d'une rue publique.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente la recommandation de la Commission des Services régionaux de la P. A. pour ajouter une parcelle de terrain à la rue du Quai.

- 2020-032-CP** Proposé par Philippe Ferguson, appuyée de Réaldine Robichaud QU'il soit recommandé que la Municipalité entame les procédures pour l'approbation du lotissement Monica Mazerolle avec une section de rue publique.

3.5 Demande pour acquérir une rue future.

Pour information et suivi.

Le comité est informé que la Municipalité a reçu une demande d'un citoyen pour acquérir une rue future de la municipalité sur la rue Breau. Après discussion, le comité demande que l'administration municipale envoie une lettre aux propriétaires limitrophes pour savoir s'ils veulent acquérir une partie de cette rue future ou s'il y a des oppositions pour l'annulation de cette rue future.

3.6 Suivi pour la graduation 2020.

Pour information.

Un membre du comité demande si la Municipalité a fait quelque chose de spécial pour souligner la graduation 2020 des diplômés de la polyvalente W. A. Losier. Le comité est informé que la Municipalité a acheté de la publicité dans le cahier de l'Acadie Nouvelle pour les diplômés 2020 et que les photos des diplômés qui ont reçu une bourse de la municipalité seront publiées sur le site internet de la municipalité.

3.7 Chemin d'accès, Pointe des Ferguson.

Pour information.

Un membre du comité demande si la municipalité a reçu des demandes pour rendre public un chemin d'accès privé dans le secteur de la Pointe des Ferguson. Le comité est informé que la municipalité n'a pas reçu une telle demande.

3.8 Dépotoirs illégaux.

Pour information.

Un membre du comité souligne le fait qu'il est apparu dernièrement dans la municipalité des dépotoirs illégaux. Le comité est informé que l'agent des arrêtés travaille présentement sur ce genre de dossiers.

3.9 Marina et berges.

Pour information.

Un membre du comité souligne l'état actuel de délabrement de la marina municipale et demande que la Municipalité fasse un plan avec l'administration portuaire pour la rénovation de la marina.

3.10 Algues à la Pointe à Bouleaux et lagune de Sheila.

Pour information.

Un membre du conseil souligne la présence d'algues près de la lagune de la Pointe à Bouleaux et que cela pourrait avoir été causée par les eaux usées de la lagune de Sheila. Le membre du conseil demande quels seraient les impacts sur le milieu humide suite à la rénovation de la lagune de Sheila. L'administration explique les travaux qui ont été faits pour l'amélioration des eaux de rejet. Les membres du conseil discutent aussi du creusage des goulets de la baie de Tracadie. Le maire souligne qu'il va y avoir une rencontre entre le fédéral et des pêcheurs concernant la baie de Tracadie et que la Municipalité n'a pas été invitée. Un membre du conseil demande que la Municipalité aille une rencontre dans les plus brefs délais avec le député fédéral.

3.11 Processus pour les plaintes et les requêtes.

Pour information.

Un membre du comité dit qu'elle n'est pas en accord sur le fait qu'un membre du conseil ne peut pas apporter des plaintes au conseil ou signer le formulaire de plainte à la place d'un citoyen. Le maire souligne le fait que selon la politique adoptée par le conseil c'est à chaque citoyen de signer leur plainte et non au membre du conseil. Le maire informe le comité que la responsabilité d'un membre du conseil n'est pas de régler des dossiers individuels, mais plutôt de régler des dossiers d'ensemble.

3.12 Rapport des plaintes.

Pour information et suivi.

Des membres du comité demandent pour avoir à tous les trois mois, un rapport des suivis sur les plaintes reçues par la Municipalité. Un membre du comité demande également comment se font le processus et le suivi d'une plainte. Le comité demande pour avoir ce rapport à la prochaine réunion du comité Plénier.

3.13 Plan quinquennal.

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande pour avoir une copie du dernier plan quinquennal pour l'une des prochaines réunions du comité des Finances.

4. AUTRES.

4.1 Rue Dylan.

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande si la municipalité a reçu une demande pour que la municipalité fasse la cueillette des déchets solides sur la rue privée Dylan. L'administration municipale doit vérifier avec l'entrepreneur pour les coûts supplémentaires pour la municipalité.

4.2 Surfaceuse.

Pour information.

Un membre du comité demande si la municipalité va aménager un bâtiment accessoire afin de protéger la surfaceuse que la municipalité vient d'acquérir. Le comité est informé que la municipalité étudie les possibilités pour entreposer cet équipement municipal.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION.

L'ordre du jour étant épuisé, Brian L. Comeau propose que la réunion soit levée à 21h30 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal